

Art. 62. etc. Les présents statuts seront imprimés avec la liste des membres de la société; un exemplaire en sera remis à chacun des sociétaires.

Les présents statuts ont été lus, délibérés et adoptés, article par article, et dans leur entier, dans l'assemblée générale du 25 juillet 1835, ainsi que dans celles du 15 août même année.

Officiers de la Société pendant l'année 1835 à 1836.

H. LEBLANC DE MARCONNAY, *Président.*

M. A. MARIOTTE, *Président Honoraire,*

M. GENAND, } *Vice-Présidens.*

M. FAY,

M. LEQUIN, *Secrétaire-Général,*

M. MONTANARY, *Secrétaire-Ordinaire,*

M. SERAFINO, *Trésorier,*

M. TONNET, *Archiviste,*

MM. LALUE,

HURIE,

TARGET,

VALFREDO,

} *Officiers Visiteurs,*

MM. AUGIER,

RAYMOND,

SCHWARTZ,

DAUTEL,

} *Membres du Conseil,*

POUR LE DISTRICT DE QUEBEC.

G. D. BALZARETTI, *ÉCR. Président Auxiliaire,*

M. BRÉCHON, *Secrétaire Auxiliaire.*

*Pour copie conforme.*

*Président.*

*Secrétaire-Général.*